

SEMINAIRE « HANDICAP, EXERCICE DES DROITS ET PARTICIPATION : ENTRE CONTRAINTES ET ACCOMPAGNEMENT »

3^{ème} séance

Advocacy, accès aux droits et citoyenneté en santé mentale

jeudi 15 décembre 2016 de 13h30 à 16h30

Salle Leduc (Bâtiment principal, Rez de Chaussée à droite)

**Université Paris Descartes – Centre Universitaire des Saints-Pères
45, rue des Saints-Pères - Paris 06**

Magali Molinié, membre fondateur du Réseau français sur l'Entente de voix (REV France), est aujourd'hui vice-présidente de l'association et contribue activement au développement du réseau, notamment par la mise en place de groupes de parole et d'initiatives publiques sur l'entente de voix. Magali Molinié est Maître de Conférence en Psychologie à l'Université Paris 8 (Laboratoire de Psychopathologie et Neuropsychologie LPN 2027), elle dirige des travaux de recherche sur l'entente de voix et le rétablissement et a publié plusieurs contributions à ce titre.

Isabelle Maillard est sociologue, chargée d'études et de recherches au Cermes3. Depuis une quinzaine d'années, elle développe des travaux sur les évolutions du champ sanitaire et social, spécialement dans le domaine de la santé mentale sur les logiques d'intervention en direction des populations dites "vulnérables".

Claude Deutsch, docteur en psychologie et en philosophie, ancien président de Santé Mentale Europe, ancien vice président de la Fédération Mondiale de Santé Mentale, il est conseiller scientifique d'Advocacy France.

Isabelle Maillard et Claude Deutsch mènent actuellement un programme de recherche participative et appliquée: "De la disqualification à la prose de parole en santé mentale. Recherche sur les conditions d'émergence, de reconnaissance et de prise en compte de la parole des personnes dites handicapées psychiques par les décideurs publics". Deux chercheurs usagers participeront à la présentation de ce programme.

Le séminaire « Handicap, exercice des droits et participation : entre contraintes et accompagnement » s'inscrit dans le cadre des activités de la *Maison des sciences sociales du handicap* et du *Collectif CONTRAST*. Il vise à développer une réflexivité partagée entre des chercheurs en sciences sociales et des acteurs des champs du handicap, de la santé et de la santé mentale, et du médico-social sur les droits et capacités – civile et politique – des personnes en situation de handicap.

Pour plus d'informations : <https://enseignements-2016.ehess.fr/2016/ue/405/>